



Offre d'emploi

Inspecteur - urbanisme et environnement- poste syndiqué

Sous la supervision du Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement et en conformité avec les lois, règlements et les politiques en vigueur, la personne titulaire du poste procède à l'application des règlements municipaux, à l'émission des permis et certificats et aux inspections requises par ses fonctions.

Les responsabilités principales:

- Répondre aux demandes d'information de la clientèle en matière de réglementation;
- Procéder à l'analyse des différentes demandes de permis et certificats d'autorisation;
- Procéder aux inspections sur le territoire;
- Assurer le suivi des dossiers de plaintes et d'infractions;
- Produire les avis et les constats d'infraction.

Les exigences et qualifications requises:

- Formation de niveau collégial en aménagement du territoire ou toute combinaison d'expérience et de formation jugée équivalente;
- Posséder une expérience similaire en milieu municipal d'un minimum de 3 ans ou toute combinaison d'expérience jugée équivalente;
- La fonction requiert une maîtrise suffisante de la langue anglaise afin de pouvoir soutenir une conversation, participer à une réunion de travail, lire des correspondances, des directives ainsi que des textes techniques;
- Maîtriser des outils informatiques de la suite Microsoft Office et du logiciel Arc Gis (atout);
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Détenir une attestation de sécurité sur les chantiers de construction décernée par la CNESST ou par un organisme reconnu (ex : ASP construction, APSAM) ou en voie de l'obtenir;
- Posséder de solides aptitudes pour la communication verbale, la diplomatie et le sens du service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur, avoir un bon sens de l'organisation et des aptitudes pour le travail en équipe.

Nous offrons :

- Poste syndiqué permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine;
- La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur et associée à des avantages sociaux concurrentiels dont entre autres :
 - Contribution de 8% de l'employeur au REER collectif;
 - 12 journées personnelles;
 - 10 jours de vacances auxquels s'ajoute une pause durant la période des Fêtes;
 - Assurance collective;
 - Programme de formation;
 - Taux horaire de 32,05 \$ (2019)

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation, au plus tard le **29 avril 2019 à 16h30**, par courriel à la direction générale à municipalite@morinheights.com ou à l'adresse ci-bas. Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0